

Lyon, 1^{er} septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les nouveaux aménagements du pont Lafayette

Ce vendredi 1^{er} septembre, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, a fait le point sur les nouveaux aménagements du pont Lafayette suite aux travaux réalisés durant l'été.

« Après les travaux au printemps sur le pont Morand, voici une nouvelle réalisation emblématique du rééquilibrage de l'espace public en faveur des piétons et des vélos. Ce pont était un point noir pour les piétons et les vélos qui sont 20 000 à l'emprunter au quotidien. Ils trouvent désormais sur cet axe plus de confort et de sécurité dans leurs déplacements. Je remercie l'ensemble des équipes qui ont mené ce chantier durant l'été dans des conditions parfois difficiles afin de minimiser l'impact des travaux », déclare **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon.

Alors que le pont Lafayette est le pont le plus emprunté par les cyclistes, il était nécessaire de revoir son aménagement afin qu'il corresponde aux usages et offre des conditions de sécurité complètement satisfaisantes aux cyclistes, aux piétons et plus largement à l'ensemble des usagers. Les premiers aménagements cyclables sur le trottoir du pont datant du début des années 1990, ceux-ci sont devenus obsolètes au vu de la forte hausse continue de la pratique du vélo. À titre d'exemple, entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2023, la moyenne des passages sur le pont s'élève à 7 000 vélos par jour, avec des pics à plus de 10 000 passages quotidiens.

Le pont Lafayette est par ailleurs très emprunté par les bus du réseau TCL : c'est l'axe de bus le plus fréquenté de la métropole, avec 900 passages de bus et 24 600 usagers quotidiens sur les 4 lignes C3, C13, C14 et 27.

En prenant en compte la structure du pont, le choix a donc été fait d'élargir les trottoirs et de clairement séparer les espaces entre piétons et vélos avec la création de pistes cyclables larges.

Les travaux se sont déroulés à compter du 5 juin sur 13 semaines (hors finitions), dont 11 ont nécessité une coupure à la circulation automobile, avec un maintien permanent des circulations des piétons, vélos, bus et taxis.

Le coût total des travaux s'élève à 1,1 million d'euros, dont 900 000 euros directement liés au projet (réfection des trottoirs, création des pistes cyclables et marquage) et 200 000 euros liés à des opérations de maintenance (reprise d'étanchéité et joints de chaussée). Parmi les améliorations notables apportées par ces travaux :

- une séparation franche entre les cheminements piétons et cyclables,
- une traversée piétonne plus courte en rive droite pour passer du trottoir nord au trottoir sud,

Contacts presse

Métropole de Lyon : Baptiste BARLES – 06 98 73 61 96 – bbarles@grandlyon.com

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugnet@mairie-lyon.fr

- ainsi qu'une giration réduite limitant la vitesse des véhicules en provenance du quai Jules Courmont vers le pont Lafayette.

La Métropole de Lyon a choisi la période estivale pour réaliser les travaux les plus lourds nécessitant une fermeture à la circulation de ses ouvrages d'art. Ainsi, le pont Bonaparte a rouvert à la circulation le 21 août, après cinq semaines de fermeture, bien que des travaux de réparation et de sécurisation du pont se poursuivent jusqu'à novembre. Le pont Paul Bocuse, qui franchit la Saône au niveau de Collonges-au-Mont-d'Or et de Caluire-et-Cuire, fermé depuis le 10 juillet, a quant à lui rouvert à la circulation le 30 août, comme le pont Lafayette.

Contacts presse

Métropole de Lyon : Baptiste BARLES – 06 98 73 61 96 – bbarles@grandlyon.com

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – lea.pugnet@mairie-lyon.fr